

POLICULTURES

Octobre 2014

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 186

page 4 : le budget de la culture "stabilisé" > page 5 : culture locale et démocratie > page 6 : Matisse, de Tahiti à Méru, page 7 > La marionnette dans ses murs, page 8 > Ambronay soutient les jeunes ensembles, page 9 > Les ambitions culturelles du Grand Paris, page 10 > Hokusai, le maître, page 11 > Duchamp en peinture, page 12 > Le Fresnoy en lumière, page 13 > Les collectivités territoriales et la fiction télévisée, page 14 > Cuiseaux et ses peintres, page 15 > Un mois culturel en bref, page 16 > Note de lecture : les enjeux du patrimoine.

UNE LANGUE, POUR QUOI FAIRE ?

La France a du mal avec ses langues. Elle se méfie des langues régionales, dans lesquelles elle voit des ferments de séparatisme. Elle laisse filer la langue française, chez elle et dans le monde. En fait, la France d'aujourd'hui n'aime pas les langues. Elle est indifférente, étrangère même, à ce qu'elles représentent, aux dimensions qu'elles portent.

Les vingt ans de la loi Toubon offrent une bonne occasion de réfléchir sur ce phénomène. Il y a vingt ans, déjà, se préoccuper du français était jugé par les bien-pensants une prétention ridicule et dépassée. La situation n'a pas changé, sauf que la position du français est encore plus entamée. Ce qu'a montré la loi, c'est qu'elle ne peut pas tout. Elle peut dresser une digue ou deux, et elle l'a fait, avec ses moyens limités, pas trop mal. Mais que faire quand c'est la société qui ne se sent pas concernée ? que faire quand cette société soit jette la langue aux orties sous prétexte d'efficacité internationale, soit se laisse emporter par le rouleau compresseur de la mondialisation à l'américaine ?

A ces faux modernes, les arguments qu'on opposera paraîtront bien pauvres : aimer une langue pour elle-même, pour son architecture, pour ses sonorités, pour ce qu'elle exprime et que d'autres ne peuvent exprimer, parce que le monde a besoin de diversité linguistique... Dérisoire, non ?

Philippe Pujas

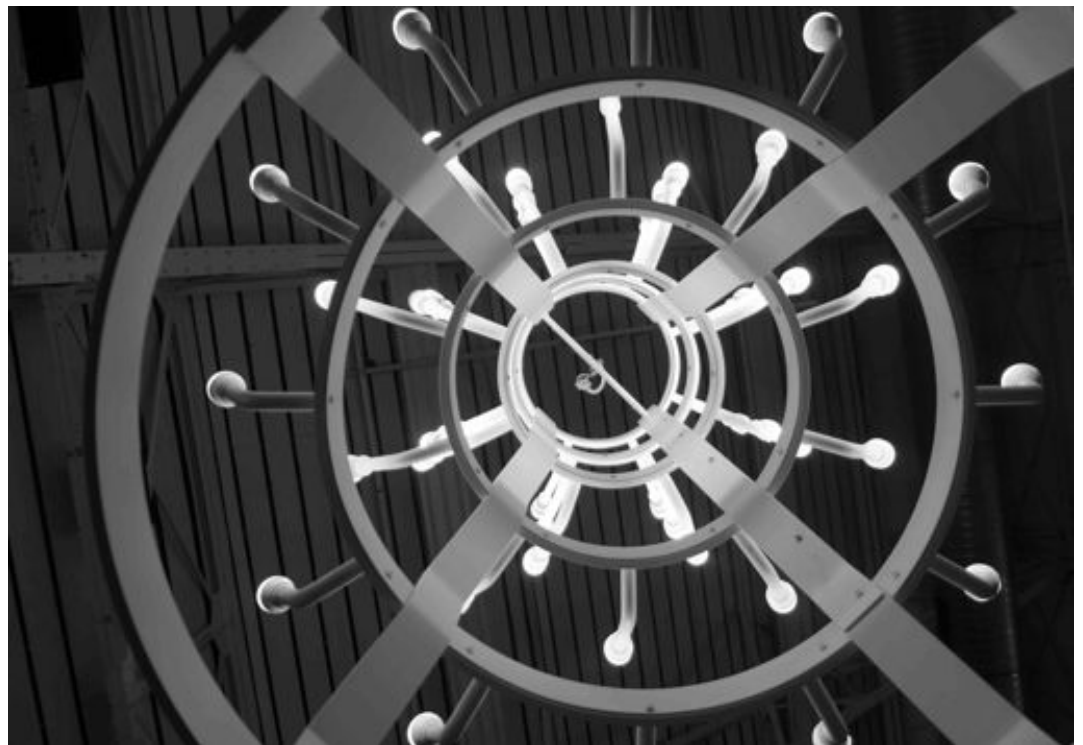
LA LOI TOUBON, VINGT ANS APRÈS

La loi Toubon sur la langue française a vingt ans. Un bon moment pour faire le point sur cette loi. C'est ce qu'ont voulu faire la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et le comité d'histoire du ministère de la culture, qui ont organisé une journée d'étude sur cet anniversaire.

En présence d'acteurs clés de la loi : Jacques Toubon lui-même, mais aussi Catherine Tasca, qui avait avant les élections qui ont ramené la droite au pouvoir préparé elle-même, en tant que Secrétaire d'État à

la Francophonie, un projet de loi que devait largement reprendre Jacques Toubon, et Jacques Legendre, qui fut rapporteur du projet de loi au Sénat. Revenir vingt ans en arrière, c'est rappeler les conditions dans laquelle la loi a été élaborée, et reçue par la société française. Les auspices étaient bons : un texte préparé par une majorité,

[lire la suite page deux](#)



Le Centre Pompidou consacre une exposition à la peinture de Marcel Duchamp, qui souligne les limites et la stérilité du Duchamp peintre. En écho à cette exposition, une œuvre ironique de Stefan Nikolaev, dans l'exposition que Le Fresnoy consacre au thème de la lumière : un des ready-made les plus célèbres de Duchamp, le porte-bouteille, transformé en lustre (*ci-dessus*).

LA LOI TOUBON, VINGT ANS APRÈS

suite de la page une

largement repris par une autre : de quoi faire consensus. Eh bien, pas du tout. Passé dans l'opposition, le parti socialiste chausse des lunettes nouvelles. Le texte ne lui convient pas du tout, il vote contre, dépose un recours devant le Conseil constitutionnel qui lui donne raison et videra le texte d'une part de sa substance. Jacques Legendre raconte ses surprises. En 1994, il vient de faire son entrée au Sénat, et se retrouve rapporteur du projet de loi. Il croit à un parcours facile. Naïveté, doit-il vite constater. Il se heurte aux revirements politiques, et à l'action des groupes de pression, notamment les agences de publicité, dont la créativité n'est pas le fort, et qui ne veulent de ce texte à aucun prix. À l'Académie des sciences, aussi, pour qui une bonne communication est une communication en anglais.

Dans ce contexte, il lui faudra aussi, comme à tous les partisans de la loi, affronter l'hostilité de la majorité des media et d'une partie de l'opinion. En pointe dans l'opposition, *Le Monde*, dont la rédaction est alors dirigée par Edwy Plenel. Celui-ci écrit, à la veille du débat à l'Assemblée nationale, que le projet est porté par l'illusion "d'une puissance défunte".

Le procès en passésisme est celui qui est fait le plus couramment. Il est instruit, souvent, sur le mode de l'ironie, celui qui se veut le plus disqualifiant. Vincent Dubois (Université de

Strasbourg), esquissant une sociologie des réactions à la loi, relève l'opposition, parmi les élites, entre la vieille bourgeoisie nourrie aux humanités et "la bourgeoisie d'affaires anglicisée". Vincent Dubois conclut : "Les rapports de force socio-économiques ont dès l'origine contrarié la portée symbolique et fonctionnelle de la loi".

Jacques Toubon confirme que la censure du Conseil constitutionnel "nous a

assommés". Mais vingt ans plus tard, il se présente avec sa fraîche casquette de Défenseur des droits pour se souvenir de son combat de naguère: on peut, dit-il, recourir au défenseur des droits pour faire respecter le droit à la langue.

C'est que les polémiques d'alors ont laissé des traces, et que la société française d'aujourd'hui n'est pas plus prête qu'en 1994 à considérer que sa langue est un bien précieux à défendre. Ceux que le modèle anglo-saxon, la domination de l'anglo-américain fascine, c'est contre eux que le combat a été perdu.

En 1993, Catherine Tasca, secrétaire d'État à la Francophonie, constatait une "montée rude de la confrontation avec l'anglo-américain sur tous les continents et dans tous les domaines". Vingt ans après, son point de vue n'a pas changé.

Ce qui n'a pas changé non plus, c'est la position de la bourgeoisie d'affaires anglicisée dont parle Vincent Dubois. Elle a été confortée, l'an dernier, par la loi Fioraso sur l'université qui entérine l'enseignement en anglais dans les universités françaises. Le plus en pointe, dans ce domaine, celui qui revendique sa position avec le plus d'ostentation, c'est le président de Toulouse 1, Bruno Sire, qui déclare à *La Croix*: "J'enfreins la loi Toubon tous les jours car elle n'est pas adaptée au monde moderne". Pour Bruno Sire, "pour construire le droit européen la langue véhiculaire c'est l'anglais". Toulouse 1 vient de créer la "Toulouse European School of Law", lancée au Quai d'Orsay avec les félicitations de Laurent Fabius. "L'anglais est la langue de communication et d'apprentissage du droit international", plaide-t-elle. Dire tout cela, c'est évidemment démissionner devant la lutte d'influence qui se mène entre le droit dit continental, qui était celui de l'Europe, et le droit anglo-saxon. On a vu un exemple de cette lutte, l'an dernier, quand la Commission a lancé une consultation sur les droits d'auteur. Le texte de la



Paris, octobre 2014

LA LOI TOUBON, VINGT ANS APRÈS

DES ENJEUX QUI RESTENT MAJEURS

Trois documents de référence pour situer la question de la langue française aujourd'hui : le traditionnel rapport annuel au Parlement de la DGLFLF, le rapport d'information du député Pouria Amirshahi (janvier 2014) sur *"la Francophonie : action culturelle, éducative et économique"*, enfin le rapport de Jacques Attali au Président de la République (août dernier) sur *"la francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable"*.

LE RAPPORT AU PARLEMENT

Le rapport au Parlement permet de situer les succès et les échecs dans le soutien à la langue française. S'il mesure l'application de la loi Toubon, il est aussi l'indicateur, année après année, de la spectaculaire perte d'influence du français dans les institutions européennes. Le rapport sur 2013 enregistre un nouveau recul, alors que l'anglais devient langue quasi-unique. 81,29% des documents de la Commission ont été rédigés en anglais, contre 77,06% en 2012, et 4,4% en français, contre 5,20% en 2012. Au Conseil, le français occupe "une place négligeable" dans la rédaction des documents, avec "un niveau historiquement bas" sous les présidences irlandaise (2,13%) et grecque (2,61%). La chute est vertigineuse : dans les années où se mettait en place, en France, la loi Toubon, la part du français et celle de l'anglais s'équilibraient presque, avec

autour de 40% pour le français et 45% pour l'anglais en 1997 pour les documents de la Commission. Lent et régulier, le déclin du français s'est accéléré avec l'élargissement de l'Union, en dépit des efforts de la France pour former les fonctionnaires des nouveaux membres à sa langue. Le français résiste un peu mieux au Parlement européen, mais sa part continue de s'effriter (14,24% en 2013 contre 15,81% en 2012).

En France, si l'on en croit le rapport, la loi Toubon est plutôt bien respectée, dans ses divers volets : protection du consommateur, publicité, entreprise. Dans le commerce (mauvais étiquetage), un millier d'infractions ont été relevées, soit 12,2% du total des interventions. Dans la publicité, la situation serait bonne. Les contrôles obligatoires des annonces par l'ARPP (Autorité de régulation professionnelle de la publicité) n'ont nécessité d'intervention que sur moins de 10% d'entre elles, 337 seulement ayant entraîné une demande de modification.

LE RAPPORT AMIRSHAHI

C'est en janvier dernier que le député Pouria Amirshahi a rendu son rapport d'information sur *"la francophonie : action culturelle, éducative et économique"*. Ce rapport est largement accusatif. Affirmant *"mon pays, c'est la langue française"*, il dénonce "la vague du tout anglais

chez les élites françaises", "une déferlante anglophone aussi ridicule que dangereuse" dans le monde du travail, la publicité, la communication et les enseignes, et "l'argument erroné de l'impératif d'efficacité".

Mais le rapport est surtout fait de propositions, visant à renforcer le sentiment d'appartenance des francophones à un espace commun. Sa première idée est de constituer un noyau dur avec les 34 États réellement francophones. Dans ce noyau dur, on ferait converger les formations et les normes, on promouvrait les codiplomations; le réseau culturel français dans le monde serait ouvert à tous ces États. Pouria Amirshahi propose aussi d'"organiser la mobilité des œuvres, des savoirs, des idées et des personnes", ce qui pourrait passer, notamment, par un visa francophone et une mobilité étudiante "de type Erasmus". Enfin, il s'inscrit dans un cadre multilingue, demandant que soit augmentée "substantiellement" la part des langues étrangères autres que l'anglais enseignées, et que soient construites "des alliances linguistiques".

LE RAPPORT ATTALI

Jacques Attali a remis en août dernier au Président de la République un rapport intitulé *"la francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable"*. Pour lui, "L'effacement progressif des frontières nationales impose d'autres critères d'appartenance identitaire : la langue et la culture constituent la nouvelle géographie". Il constate que "Deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65% plus que s'ils n'en avaient pas", et souligne que "le déclin de la francophilie entraînerait une perte de parts de marché pour les entreprises françaises, un effondrement du droit continental au profit du droit anglosaxon des affaires, ainsi qu'une perte d'attractivité pour les universités, la culture et les produits français et en français". Le rapport développe 53 propositions regroupées en 7 axes, dont "Augmenter l'offre d'enseignement du et en français, en France et partout dans le monde", "Renforcer et étendre l'aire culturelle francophone", ou encore "Créer une union juridique et normative francophone".

SUITE DE LA PAGE DEUX

consultation, lancée par le commissaire français Michel Barnier, était exclusivement en anglais. Cette rédaction a suscité de vives protestations en France parmi les intéressés. D'abord parce qu'elle ne respectait pas les règlements européens sur l'usage des langues. Mais aussi pour des raisons touchant au fond de la consultation. La SGDL a fait remarquer que le mot anglais "copyright", le seul employé dans le texte, recouvrait une réalité juridique différente du droit d'auteur européen. La différence avec 1994, c'est en définitive que la volonté politique n'y est plus, pour faire

contre-poids à ce que Pouria Amirshahi (lire-dessus) appelle "la vague du tout anglais chez les élites françaises". Le gouvernement, la loi Fioraso et les félicitations de Laurent Fabius à Bruno Sire le montrent, est du côté de ces élites. Venue conclure la journée d'étude sur la loi Toubon, la ministre de la culture aurait pu esquisser une politique sur la place du français en France et dans le monde, sur la coopération avec les autres grandes langues au nom de la diversité linguistique, et donc culturelle. Mais elle s'est contentée de généralités qui n'engageaient à rien.

LE BUDGET DE LA CULTURE "STABILISÉ"

Comme promis par le Premier ministre pendant l'été, le budget du ministère de la culture cesse de décroître.

La colère des intermittents, cet été, aura porté ses fruits : comme l'avait alors promis le Premier ministre, le budget de la culture, après deux années de recul, sera stabilisé en 2015. Selon le ministère de la culture, il atteindra en crédits de paiement, hors audiovisuel, 3,22 milliards d'euros, soit 0,31% de plus qu'en 2014. Si, outre ce passage de la culture au rang des ministères protégés, un signe se dégage du contenu du projet de budget, il est en faveur de l'éducation artistique. On relèvera aussi que la fin du très lourd chantier de la Philharmonie de Paris dégage des marges de manœuvre pour les autres projets d'investissement.

Par grands secteurs, le budget se présente comme suit :

PATRIMOINE : + 1,33%

LES MONUMENTS

Les crédits pour les monuments historiques sont "stabilisés" à 312 millions d'euros pour les trois prochaines années. Les trois quarts de ces crédits sont destinés aux régions (dont cathédrales de Rouen et de Strasbourg, Vézelay, citadelles de Vauban). A Paris commenceront les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de la Marine.

Le ministère annonce aussi une réflexion sur l'architecture et l'urbanisme : celle, en fait, qui avait été engagée par Aurélie Filipetti dans la perspective d'une loi sur le patrimoine perdue dans les sables. Il est donc toujours question de chercher à préserver les paysages, et à concilier simplification des règlements et protection des sites et des monuments.

Les crédits déconcentrés pour les monuments historiques sont maintenus à 224 millions d'euros. En 2015, par ailleurs, devraient être engagés les schémas directeurs du Centre Pompidou et du Château de Fontainebleau.

Au total, le patrimoine monumental accuse une légère baisse sur 2014, avec un total prévu de crédits de paiement de 328 millions d'euros contre 331.

LES MUSÉES

Versailles, le Louvre et Orsay ouverts tous les jours



Le musée du Louvre sera appelé à ouvrir sept jours sur sept, comme Versailles et le musée d'Orsay

Les musées verront une légère hausse de leurs crédits, qui passent de 339 à 441 millions d'euros. La hausse permettra notamment de préparer la mise en œuvre d'une idée lancée pendant l'été, et contre laquelle s'étaient élevés des syndicats : ouvrir sept jours sur sept Versailles et les musées du Louvre et d'Orsay. Cette mesure devrait entrer en vigueur en 2017. Parmi les grandes opérations de l'année, le lancement des travaux des réserves du Louvre à Lens.

Le ministère reconnaît que les crédits d'acquisition "demeurent à un niveau historiquement bas", à 8 millions d'euros.

UN EFFORT POUR LES LANGUES DE FRANCE

S'il reste modeste, le budget consacré à la langue française et aux langues de France est porté de 2,6 à 2,9 millions d'euros. L'augmentation devrait principalement bénéficier à l'observation et à la valorisation des "langues de France".

CRÉATION : 734 MILLIONS (-7,8 MILLIONS)

Les crédits de paiement pour la création sont en baisse de 7,8 millions. Mais, si l'on exclut ceux qui sont dévolus à la Philharmonie de Paris, dont le chantier s'achève, ils ressortent, pour le même montant de 734 millions, en hausse de 14,3 millions. Le ministère annonce "la priorité donnée aux

interventions", et indique au passage comme objectifs prioritaires "la promotion de la parité, le renouvellement des générations, la diversité des formes et des esthétiques".

Les interventions en faveur du spectacle vivant, la "ligne" sans doute la plus scrutée du budget, sont présentées en légère hausse (1,4% à 334 millions), si l'on exclut les crédits pour la Philharmonie de Paris. L'ouverture de celle-ci en janvier permet de porter les efforts de l'État vers d'autres chantiers : Chaillot, Opéra-Comique...

Les opérateurs nationaux (grands établissements de l'État) voient leurs crédits légèrement augmentés (+0,5% à 270,4 millions), mais surtout redéployés : renforcement des marges artistiques des théâtres nationaux, alors que l'Opéra de Paris sera "amené à poursuivre ses efforts d'optimisation de ses moyens".

ARTS PLASTIQUES : 66,4 MILLIONS (+ 3 M.)

Deux priorités, selon le ministère : "le soutien au réseau des lieux de monstration et les dispositifs permettant de dynamiser la scène française". Légère hausse (1,2%) des moyens d'intervention en fonctionnement des DRAC à 18,5 millions.

TRANSMISSION DES SAVOIRS : 436,9 MILLIONS (+ 0,9%)

La priorité pour l'éducation artistique se traduit par une augmentation sensible des crédits attribués au "plan en faveur de l'Education Artistique et Culturelle" : 6,5% de plus, pour un total de 10 millions d'euros.

Les crédits pour l'enseignement supérieur artistique progressent de 0,3% à 266 millions.

AUDIOVISUEL PUBLIC : 189,4 millions (-35%)

Les crédits inscrits au titre de "la contribution à l'audiovisuel public et à la diversité radiophonique" connaissent une baisse drastique. Cela traduit, explique le ministère dans sa belle langue de bois, "la volonté du Gouvernement de renforcer l'indépendance des sociétés de l'audiovisuel public, tout en la faisant contribuer à l'effort général de maîtrise de la dépense publique".

LES DIRECTEURS DE LA CULTURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES FACE À LA NOUVELLE DÉMOCRATIE

Les 3èmes Assises des directeurs d'affaires culturelles des collectivités territoriales avaient pour thème "les dimensions culturelles du développement des territoires"

Plus de six cents personnes ont participé, les 9 et 10 octobre, aux 3èmes Assises nationales des directeurs d'affaires culturelles des collectivités territoriales, centrées sur "les dimensions culturelles du développement des territoires".

Cette affluence est sans doute le résultat de l'efficacité de la jeune Fédération Nationale des Associations de Directeurs des Affaires Culturelles de France (FNADAC), elle est aussi le signe des interrogations que connaissent, tant sur la conjoncture que sur les grands mouvements de la société, les acteurs des politiques culturelles locales.

La conjoncture, c'est d'abord l'état des budgets, déjà difficile et que la baisse des dotations de l'État rend encore plus compliqués à gérer. C'est ce dont s'inquiète, dès l'ouverture des Assises, la présidente de la Fédération, Véronique Balbo-Bonneval. "On va connaître des baisses très importantes de nos budgets, et l'heure est à faire des choix. En fonction de quoi les ferons-nous?, interroge-telle, notant une diminution nette du nombre de cours de musique, redoutant celle du nombre de citoyens ayant accès à la culture et au sport.

Face à la situation budgétaire, deux réponses sur le terrain, et on constate que les deux cas de figure se rencontrent à des degrés divers: soit la prendre comme elle est, et

rogner sur les actions culturelles, soit résister en affirmant la culture comme une priorité. L'illustre, notamment, la manière dont les communes ont réagi à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Une démonstration en a été faite par le directeur de l'action culturelle de Garges-les-Gonnesse (Val d'Oise), exposant un plan qui intègre 80% des enfants de la ville. Jean-Michel Le Boulanger, vice-président de la Région Bretagne, dénonce "la primauté du chiffre qui s'impose de plus en plus". Il s'indigne : "On légitime les politiques culturelles au nom du développement territorial ou de l'emploi, et on abandonne la question du sens, du sensible".

DES CRAINTES

Entre conjoncture et réforme des structures, il y a l'interrogation sur la réforme territoriale. Dans les incertitudes qui règnent encore, s'exprime notamment la crainte que la réforme ne sacrifie les territoires ruraux sur l'autel de la double affirmation des régions et des métropoles, alors que des preuves nombreuses sont versées au dossier pour montrer à la fois l'efficacité de l'activité culturelle pour l'animation de ces territoires, et l'impérative nécessité d'une présence publique forte pour accompagner cette animation.

Enfin, se pose avec acuité la question de la démocratie, et de la place que peut occuper la culture

comme ferment de citoyenneté. C'est par cette question que les Assises ont commencé leur travail, avec un exposé de Pierre Rosanvallon. "Crise de la démocratie, crise de la République: comment faire société?" se demande l'historien-sociologue. Il souligne une première crise, celle de la représentation, qui tient notamment à ce que "la classe politique tend à devenir plus coupée des citoyens qu'elle ne l'était", la politique étant gagnée par une professionnalisation néfaste. Une politique culturelle, affirme-t-il, ce n'est pas seulement aller vers les personnes, c'est partir des réalités de la société".

LA CRISE DU COMMUN

Pierre Rosanvallon évoque aussi "la crise du commun", de ce qui fait lien social. Il avance : "le contrat social repose sur la connaissance d'autrui. C'est une des fonctions de la culture de rapprocher les existences". Il relève enfin "la crise du lien gouverné-gouvernant", et parle de "rendre les citoyens propriétaires du pouvoir".

Des réformes à venir, qui devraient donc avoir à tenir compte de cet impératif, Emmanuel Wallon, professeur à Paris-Nanterre, dit son souhait qu'au bout du compte, on sache "faire confiance à la société civile". Le socle étant assuré, c'est-à-dire le maintien d'un État stratège, "gardien de l'équité sociale et territoriale".

Le consensus se fait, parmi les

participants, sur le maintien, à travers tous les changements, de la clause de compétence générale pour la culture dans tous les niveaux de collectivités territoriales. C'est un point d'accord avec l'État, que confirme, dans sa brève intervention, la ministre de la culture.

Dans le prolongement logique de ces interrogations sur la démocratie et la réforme territoriale, les Assises se sont toutefois arrêtées en route. Sauf dans quelques questions de la salle, on n'a pas évoqué les rapports entre les responsables, nationaux et locaux, des politiques culturelles et les acteurs de terrain, associations et artistes. Quelle place faire à leurs initiatives dans les nouvelles politiques? ne devrait-elle pas être centrale, les collectivités publiques ayant d'abord pour fonction d'accompagner leurs initiatives?

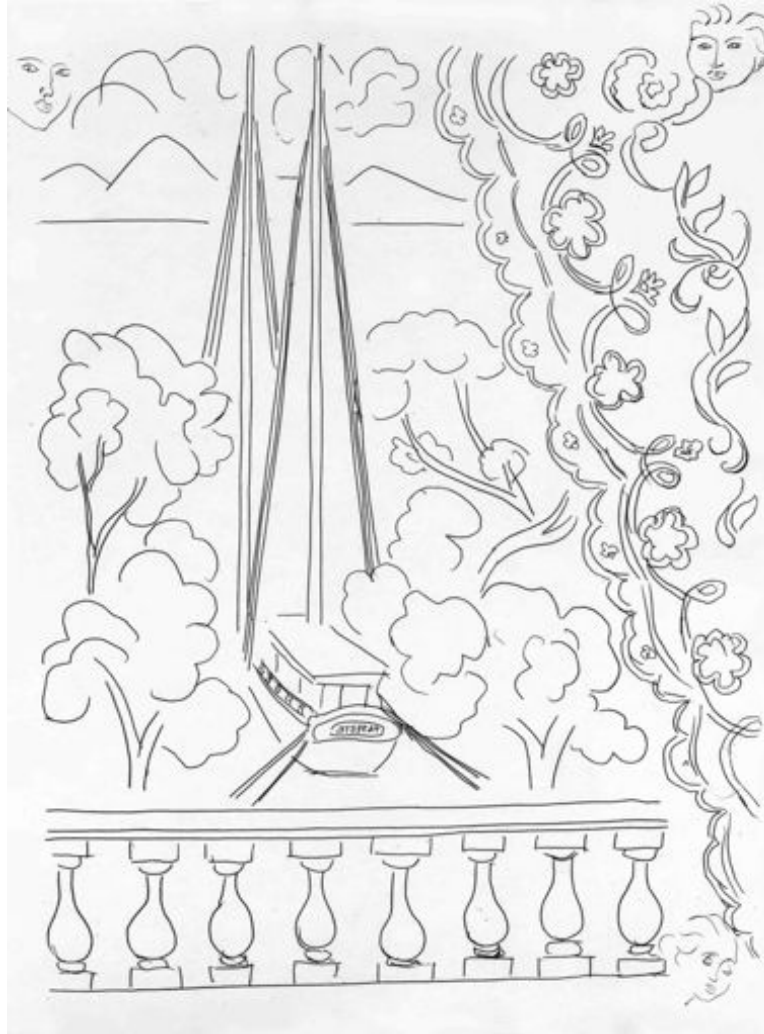
LA FNADAC

La Fédération nationale des associations de directeurs d'affaires culturelles de France a été créée en 2011. Elle rassemble les trois associations nationales représentatives des niveaux départemental, régional et grandes villes, ainsi que sept associations régionales (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté et PACA Corse.

veronique.balbo-bonneval@agglo-sqy.fr

MATISSE, DE TAHITI À MÉRU

Rencontre dans un musée entre un peintre et une ville autour d'une histoire commune



*Soupir, eau-forte pour Poésies de Stéphane Mallarmé, 1932,
© Succession H. Matisse*

En 1930, Matisse décide d'aller passer quelque temps à Tahiti. Non pas pour y travailler, mais pour s'y détendre. Et de fait, il part sans matériel, et se contentera, sur place, de prendre des photos et de dessiner quelques croquis. On devine qu'il aimerait trouver dans la Polynésie qu'il découvre un peu de celle de Gauguin, mais le temps a passé, et la société de Tahiti a changé.

Reste une certaine luxuriance de la végétation, et le peintre s'en souviendra quand, de retour en France, il se mettra, plus tard, aux papiers découpés : ces œuvres intègrent les fleurs de Tahiti et leurs volutes. Il s'en souvient aussi

quand il conçoit la célèbre tapisserie "Polynésie la mer", tissée par la Manufacture de Beauvais. Il s'en souvient encore quand il illustre les poèmes de Mallarmé. Geoffrey Martinache, directeur du musée de la Nacre, avait tout cela en tête quand il a pensé cette exposition en deux volets : une série de photographies du séjour de Matisse à Tahiti, des œuvres du peintre réalisées sous l'influence de ses impressions tahitiennes.

Méru, petite ville entre Paris et Beauvais, a à voir avec Tahiti. C'est qu'elle fut la capitale française de la nacre, qu'elle a travaillée pour en faire des boutons, et qu'elle est

allée chercher, notamment, dans les coquillages polynésiens. Aujourd'hui, le Matisse de Tahiti et le musée de la nacre et de la tabletterie de Méru se rencontrent autour d'une exposition, *Le voyage de Matisse à Tahiti*.

UN MUSÉE D'ARTS DÉCORATIFS

Le musée de la nacre et de la tabletterie est installé dans une ancienne usine, un beau bâtiment du milieu du 19^e siècle. Le musée raconte ce que fut la vie industrielle de Méru et de ses environs, et la fabrication de petits objets en os, en ivoire, en nacre dont la ville s'était fait une spécialité à travers le métier de tabletier. Un atelier de boutonnerie y a été reconstitué. Le musée présente les processus de fabrication des productions locales, qui allaient des dominos aux jumelles de théâtre, et possède, notamment, une belle collection d'éventails. Né écomusée en 1999, il veut maintenant s'éloigner de cette

image pour se positionner comme musée d'arts décoratifs, qui lui paraît mieux correspondre à ce qu'il est. C'est dans cette stratégie que prend place sa politique d'expositions temporaires. Le "Voyage de Matisse" avait été précédé, l'an dernier, d'une exposition sur "le bouton, accessoire de mode".

Le musée, qui reçoit 20 000 visiteurs par an et vise les 30 000, est géré en régie directe par la communauté de communes des Sablons, à laquelle appartient Méru.

Jusqu'au 27 décembre
51, rue Roger Salengro
60110 MÉRU
www.musee-nacre.com



LA MARIONNETTE DANS SES MURS

Voilà un an que le Théâtre de la Marionnette, après vingt ans d'itinérance, s'est installé rue Mouffetard. Il y a déjà pris ses marques.

Le Théâtre Mouffetard, dans la rue du même nom, a changé. Il est occupé, depuis un an, par la marionnette. C'est ici qu'Isabelle Bertola a installé son "Théâtre de la marionnette à Paris", devenu "Le Mouffetard théâtre des arts de la marionnette". La saison 2014-2015 s'est ouverte sur place avec le fascinant spectacle proposé par l'allemande Ilka Schönbein, "Sinon je te mange" Un autre spectacle, "J'oublie tout" de Jean-Pierre Laroche, se donnait parallèlement au Carreau du Temple.



Ilka Schönbein

Isabelle Bertola tire de la première saison un bilan satisfait. "Il est très important pour nous, et pour toute la profession, d'avoir enfin un lieu dédié. Et puis, on se dit : qu'est-ce qu'on va mettre en place? comment déployer le projet? et, en même temps, comment s'ancrer dans le quartier?"

L'ancrage dans le quartier a pris plusieurs formes, et "on est toujours en train de travailler sur cette implication". Isabelle Bertola raconte : "dès janvier 2013, on savait qu'on allait s'installer, et on a anticipé, avec par exemple des formes courtes dans des vitrines, ou dans des bars". Le contact a été pris très vite, aussi, avec les écoles

et les médiathèques, ainsi qu'avec les universités proches, et les écoles d'art. Et l'implication dans la vie du quartier peut aller jusqu'à la participation au vide-grenier de la rue Mouffetard, avec des spectacles de rue...

Le projet du théâtre s'est mis en place, pendant cette première année. Le plus visible : le centre de ressources, déjà largement fréquenté. Mais être dans ses murs a aussi permis au théâtre de la marionnette de commencer à mettre en œuvre ce que permet cette implantation, et qui était d'une grande importance pour la profession : accueillir des spectacles

dans la durée.

Devenu possible, aussi, l'accueil d'équipes en résidence. "On le faisait un peu avant, mais nous étions tributaires des partenaires", explique Isabelle Bertola. Ici, dès 2013-2014, trois équipes ont été accueillies en résidence de création. D'autres le sont cette saison.

Avoir pu poser ses valises n'efface pas ce que le nomadisme avait de bon, c'est-à-dire la coopération avec de nombreux partenaires. On le constate dès cette saison avec, notamment, des spectacles à la Maison des Métallos, à Pantin et à Stains.

www.lemouffetard.com

VINGT ANS DE THÉÂTRE DE LA MARIONNETTE,

Le "Théâtre de la Marionnette à Paris" est né en 1992. Faute de salles, il s'est produit dans de nombreux lieux partenaires. Ce n'est qu'en 2013 que la Ville de Paris lui a enfin donné un lieu où pourra se déployer le projet porté

depuis vingt ans. Entre temps, le théâtre aura beaucoup œuvré pour son art à Paris, créant et fidélisant un public, soutenant les artistes, créant une biennale, et, aussi, affinant au fil des ans un projet complet, avec

spectacles, expositions, résidences d'artistes, centre de ressources.

Le théâtre est principalement subventionné par la Ville de Paris, qu'accompagnent l'État (DRAC), la Région et le département de la Seine-Saint-Denis.

RENDEZ-VOUS

CIRCA À AUCH

Deux rendez-vous autour de CIRCA, festival du cirque contemporain : le "focus cirque", présentation d'une vingtaine de spectacles par huit structures de la région à l'initiative de l'Institut français ; le dixième anniversaire de "Territoires de cirque", association qui regroupe les structures de production et de diffusion du cirque contemporain.

17 au 26 octobre Auch

Focus depuis le 10 octobre

Le 20 octobre, présentation d'une étude "Midi-Pyrénées, terre de cirque".

www.festival-circa.com

MARIONNETTES DU MONDE

De l'automne au printemps, un cycle de conférences-projections sur l'art de la marionnette dans le monde, de la Chine à la Pologne en passant par l'Afrique de l'ouest. 1ère conférence le 3 novembre à 18h30 : la Chine.

Paris Maison des cultures du monde
maisondesculturesdumonde.org

VIDÉO INDÉPENDANTE : RENCONTRES

Les 1ères Rencontres de l'édition vidéo indépendante réuniront une trentaine d'éditeurs qui présenteront DVD et blu-ray, et offriront en parallèle tables-rondes professionnelles, masterclasses et concerts.

14 au 16 novembre

Paris Point éphémère

www.r-e-v-i.fr

AMBRONAY, TREMPLIN POUR DES JEUNES

RENDEZ-VOUS

FESTIVAL DE MANDOLINES

La 11ème édition du festival international de mandolines de Lunel rendra hommage à l'Italie. Et rappellera que la mandoline italienne a trouvé une nouvelle jeunesse au XXème siècle grâce et cinéma, avec, notamment, les musiques de Nino Rotta pour Fellini.

Deux créations, et, à côté des concerts, stages et masterclasses.

22 au 25 octobre
Lunel (Hérault)
mandolinesdelunel.com

THÉÂTRE-ACTION

La 7è édition du FITA (Festival de théâtre-action) aura pour cadre, comme les précédentes, Grenoble et divers lieux de l'Isère et de Rhône-Alpes. Des spectacles sur des thèmes politiques et sociaux, mais aussi des rencontres avec les spectateurs et les habitants "pour que le théâtre soit un lieu de débats, de liens et de transformations". Le FITA est organisé par la Compagnie Ophélie Théâtre, que dirige Laurent Poncelet.

12 au 23 novembre

MARATHON TCHEKOV

L'excellente *Fabrique M11*, à Montreuil (Seine-Saint-Denis) organise un marathon Tchekov : cinq pièces jouées par 45 comédiens entre le 22 et le 29 novembre. Un projet conçu, dirigé et mis en espace par Ursula Miklos.

22 au 29 novembre
<http://lafabriquemc11.over-blog.com>

Le festival de musique ancienne a innové cette année en consacrant une journée à des ensembles "émergents", moment-clé d'un projet européen.

Le festival d'Ambronay, qui s'est déroulé du 12 septembre au 5 octobre, en était à sa 35ème édition. C'est dire que la manifestation, qui se déroule dans le cadre de la belle et paisible abbaye de l'Ain, est solidement installée. Elle est l'un des lieux majeurs en Europe autour des musiques anciennes, et ce travail l'a conduite à entrer, il y a dix ans, dans le réseau des centres culturels de rencontre, en y apportant son acquis en musique ancienne.

A Ambronay, on aime bien célébrer les anniversaires. 35 ans de festival, dix ans de centre culturel de rencontre, anniversaires de quelques musiciens : Jean-Marie Leclair, Carl-Philipp Emanuel Bach, Rameau enfin qui était, avec Mondonville, au programme du dernier grand concert donné dans l'abbatiale par des fidèles d'Ambronay, William Christie et les Arts florissants, auxquels le public a fait un véritable triomphe. De quoi choisir, comme thème de l'année, "Célébrations".

A Ambronay, on aime les anniversaires, mais on aime aussi innover. Voilà vingt ans déjà qu'y était créée l'Académie baroque européenne, quinze ans qu'était lancé le réseau européen des jeunes ensembles. C'est dans le droit fil de ces initiatives que se situe ce qui fut la nouveauté de ce 35ème festival, la première édition du festival *eeemerging*.

eeemerging, c'est un festival d'un jour (le 4 octobre) au cours duquel se sont produits quatre ensembles européens "émergents" de musique ancienne. Pour cette première édition, les quatre



ensembles retenus étaient *L'Armonia degli Affeti*, spécialisé dans la musique vocale italienne du XVIIème siècle, la *Botta forte*, ensemble de musique de chambre, *Voces suaves*, ensemble vocal, et *Seconda pratica*, qui a bâti un répertoire original sur le répertoire baroque colonial d'Amérique latine.

Pour les ensembles présentés, le festival est l'aboutissement d'un long processus de sélection et d'accompagnement, mené avec sept institutions partenaires en Europe, qui s'étaient rencontrées sur un constat : les jeunes ensembles, de plus en plus nombreux en Europe, gagneraient beaucoup à être entourés de

formation et de conseils dans les domaines qui constitueront leur environnement, de l'administration à la communication en passant par la diffusion. Ainsi est né un module de trois ans auquel auront accès, tous les ans, six ensembles, dont quatre auront un cursus de deux ans, et les deux derniers en lice un cursus de trois ans. Pendant ces années, ils bénéficieront chaque année de deux résidences de dix jours dans deux des partenaires de l'opération.

De ces quatre ensembles, deux seront choisis pour bénéficier de formation et de l'enregistrement d'un disque sous le label Ambronay.

une excellente année

89,9% : c'est le taux moyen de remplissage de la 35è édition du festival, entre le 12 septembre et le 5 octobre, année des "Célébrations". 16 des trente concerts programmés ont joué à guichets fermés. Le taux de fréquentation est supérieur de

8% à celui de l'an dernier. Le nombre de billets émis s'élève à 18 312.

L'édition 2015 du festival aura lieu du 11 septembre au 4 octobre. Elle aura pour thème "Mythes et mystères".

www.ambronay.org

LES AMBITIONS CULTURELLES DU GRAND PARIS

La construction d'un réseau de métro de près de 200 km et de 69 gares va être accompagnée d'un vaste projet culturel

Le Grand Paris aura son projet culturel autour des gares du futur métro régional. Ce projet a été lancé au début de l'automne par la Société du Grand Paris, responsable de la conception et de la réalisation de ce métro. Une consultation vient d'être lancée pour désigner la direction artistique du projet culturel, après une première mission de réflexion confiée à un comité d'experts présidé par François Barré, ancien président du Centre Pompidou et ancien directeur du patrimoine et de l'architecture au ministère de la culture, président du FRAC Ile-de-France.

La Société du Grand Paris souhaite faire des 69 nouvelles gares du Grand Paris des lieux de convivialité et de culture. C'est l'un des objectifs fixés aux équipes d'architectes appelés à travailler sur

ces gares. Mais il faudra aller au-delà du geste architectural, estime la Société du Grand Paris.

Accompagner des réseaux de transport de commandes artistiques, cela est aujourd'hui courant, notamment autour des lignes de tramway et de métro (Toulouse, Paris, Mulhouse, pour ne parler que de la France). Il s'agit, cette fois, d'accompagner la construction du métro d'actions culturelles de toutes disciplines. Avec le travail de son groupe d'experts, la Société s'est dotée, pour ce faire, d'un "schéma directeur des actions culturelles" qui énonce les grands principes retenus : les "actions culturelles" pourront être pérennes ou éphémères, et comprendront des commandes artistiques, la programmation de projets culturels (spectacles, expositions, etc.), des

résidences artistiques, et aussi "l'émergence d'une offre culturelle et d'initiatives venant des usagers eux-mêmes".

La Société du Grand Paris a lancé le 23 septembre une consultation internationale pour désigner une équipe de direction artistique et culturelle. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 23 novembre, et l'équipe lauréate sera choisie au printemps 2015. Parallèlement, la Société, a annoncé son président Philippe Yvin, va "travailler à la création d'un "Club des partenaires", qui "servira d'appui pour la réalisation du programme artistique, en recueillant notamment des financements complémentaires".

Le réseau du "Grand Paris Express" doit être construit, pour l'essentiel, d'ici à 2030.

www.societedugrandparis.fr/

RENDEZ-VOUS

MON PREMIER CINÉMA

Dixième édition d'un festival parisien de cinéma jeune public. Une centaine de films, avec un prix unique de 4 euros, dans des salles art et essai, au Forum des images et à la Gaité Lyrique. Plus des animations et des débats.

Org. : *Enfance et cinéma*

22 au 28 octobre

www.monpremierfestival.org

60 ANS DE DÉBATS SUR LA CULTURE

Une table-ronde à l'occasion de la publication à la *Documentation française* de l'ouvrage "Quelle politique pour la culture ? Florilège des débats 1955-2014", qui comprend des textes réunis et présentés par Philippe Poirrier. Un itinéraire de Jeanne Laurent à Aurélie Filipetti. Philippe Poirrier participera à cette table ronde aux côtés de David Kessler et de Laurent Martin, professeur à Paris 3.

5 novembre 17h à 19h

Paris Documentation française

29 quai Voltaire

comitehistoire@culture.gouv.fr

QUAI BRANLY : ACCESSIBILITÉ

Le Musée du Quai Branly organise la 3ème édition de la Semaine de l'accessibilité, qui coïncide avec la Journée Internationale des personnes handicapées (le 3 décembre). Pendant cette semaine, spectacles, animations, visites, rencontres, et conférences sont proposés gratuitement aux familles, aux visiteurs en situation de handicap, et aux professionnels de l'accessibilité.

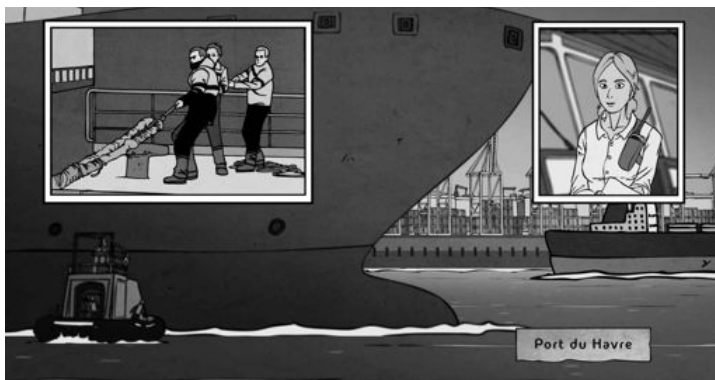
29 novembre au 7 décembre

www.quaibrany.fr

MUSÉE DE LA MARINE : UNE EXPOSITION TÉMOIN

C'est comme une préfiguration de ce que pourraient être désormais les expositions au musée de la marine que se présente celle qui vient de s'ouvrir, et qui a pour thème "De l'amphore au conteneur".

L'exposition raconte l'histoire du commerce maritime, de l'Antiquité à aujourd'hui, en un long voyage qui conduit des jarres romaines aux conteneurs. Mais le musée a, pour la circonstance, accordé une attention toute particulière à la médiation en direction des jeunes et des handicapés. Le parcours se veut "interactif et ludique" : une série de films courts (trois minutes) d'animation racontent les différents moments de l'histoire des transports, des bornes



Extrait de "porte-conteneurs" 2014 © Antoine Hivet

olfactives invitent à reconnaître des odeurs, des jeux à manipuler aident à comprendre les règles d'équilibre d'un chargement. Enfin, les textes sont volontairement courts, et adaptés aux enfants. Des dispositifs ont été prévus pour les handicapés. Un visio-guide en langue des signes

a été réalisé. Pour les non et mal voyants, des tables de lecture avec maquettes de navires jalonnent l'exposition.

jusqu'au 28 juin 2015

www.museemarine.fr

HOKUSAI, LE MAÎTRE

RENDEZ-VOUS

FIAC

41^{ème} édition, près de 200 galeries de 26 pays au Grand Palais, dont 48 galeries françaises, et une nouveauté : une foire dite (Off)icielle, qui réunira aux Docks - Cité de la Mode et du Design une soixantaine de galeries d'art contemporain et de création "émergente".

Comme l'habitude s'en est créée, la FIAC est le cœur d'une semaine parisienne, qui fait fort cette année avec l'inauguration de la Fondation Louis Vuitton le 20 octobre et celle du musée Picasso rénové le 25. Entre les deux, la Monnaie de Paris montrera ses espaces eux aussi rénovés.

23 au 26 octobre
www.fiac.com

OUTSIDER FAIR

Après un essai jugé positif, cette manifestation consacrée, pendant la FIAC, à l'art dit "outsider" (brut, singulier, etc.) revient à Paris, dans le même hôtel où elle s'était tenue l'an dernier.

23 au 26 octobre
Hôtel Le A

DURAND-RUEL

Dès la première salle, le ton est donné : avec les portraits de ses filles, de ses fils et de lui-même par Renoir, c'est bien dans la vie d'une famille qu'on s'introduit. Ce que Renoir révèle de Paul Durand-Ruel, son marchand, c'est les relations que celui-ci savait établir avec "ses" peintres". L'exposition, avec ses chefs-d'œuvres (des sublimes Renoir, Manet, Monet) raconte un savoir-faire et un caractère.

Paul Durand-Ruel Le pari de l'impressionisme.
Musée du Luxembourg Paris
Jusqu'au 8 février

L'exposition majeure de l'automne est celle que le Grand-Palais consacre au plus célèbre des peintres japonais, maître du dessin et de l'estampe.

"Al'âge de quatre-vingt ans, j'aurai fait encore plus de progrès ; à quatre-vingt dix ans je pénétrerai le mystère des choses ; à cent ans je serai parvenu à un degré de merveille, et quand j'aurai cent dix ans, chez moi, soit un point, soit une ligne, tout sera vivant".

Hokusai avait soixante-quinze ans quand il a écrit ces lignes, il devait mourir peu avant ses quatre-vingt dix ans, et n'a donc jamais atteint la perfection à laquelle il aspirait. Ce qu'il laisse n'en est pas moins admirable.

Toute sa vie, le plus célèbre des peintres japonais l'a partagée entre recherche et désir de transmettre. Découvert par l'Europe quand le Japon s'est ouvert au monde, il fascina en France Félix Bracquemont, qui le découvrit, puis Jules de Goncourt.



C'est par son œuvre de pédagogue, les "Hokusai manga", que l'artiste fut d'abord connu à Paris. Ces "manga" sont largement représentés dans l'exposition événement que le Grand Palais consacre à Hokusai. On y retrouve aussi quelques-unes de ses célèbres "vues du mont Fuji", manière de remettre cent fois l'ouvrage sur le métier qu'on

retrouvera chez Monet, si grand admirateur et collectionneur d'estampes, ou chez Van Gogh.

L'exposition est ainsi un hommage à la rigueur et à la ténacité d'un surdoué du dessin, et un rappel de quelques valeurs fondamentales des arts plastiques.

Paris Grand Palais
jusqu'au 18 janvier.

Parmi les bons accompagnements de l'exposition, un DVD, édité par *arte éditions* et la RMN. Le DVD comprend deux films : "Visite à Hokusai", de Jean-Pierre Limosin (52 min), et le 26 min. qu'avait réalisé Alain Jaubert pour la série *Palettes*, *La menace suspendue*, autour de la *Grande Vague*, son œuvre la plus célèbre.

SAINT LOUIS, HUIT CENTS ANS DÉJÀ...

Le 800^{ème} anniversaire de la naissance de Saint-Louis est très largement célébré par le Centre des monuments nationaux, qui gère plusieurs bâtiments liés au roi et à son histoire. Autant de lieux dans lesquels, en cette année anniversaire, ont été organisées des expositions : la Conciergerie et la Sainte Chapelle, le château d'Angers (*Saint-Louis, roi de France en Anjou*, jusqu'au 25 janvier), Aigues-Mortes (*Saint-Louis, de l'Occident à l'Orient*, jusqu'au 31 décembre), Carcassonne.



L'exposition majeure se tient à Paris, à la Conciergerie. On s'y interroge sur le roi lui-même, au-

delà du mythe qu'il incarne encore, avec à l'appui de nombreuses pièces, dont de superbes ouvrages enluminés et de splendides évangéliques. On y découvre un roi ami des arts et promoteur de la langue française. (jusqu'au 11 janvier).

À l'occasion de cette année Saint-Louis, deux colloques internationaux : *Saint-Louis et les Juifs* (5 et 6 novembre, au musée d'art et d'histoire du judaïsme) et *Saint-Louis et les arts en Europe* (6 décembre, auditorium du musée du Louvre).

DUCHAMP EN PEINTURE

Le Centre Pompidou consacre une grande exposition à la peinture de celui dont se sont prévalus ceux qui ont voulu la démoder. Eclairant.

De l'impuissance à l'ironie : la trajectoire de Marcel Duchamp, plus connu pour ses facéties que pour sa peinture - si on excepte "Nu descendant l'escalier" - apparaît clairement dans l'exposition que lui consacre le Centre Pompidou. L'histoire de la peinture de Duchamp est celle d'un échec, que résume son œuvre dite majeure, *Le Grand Verre*, sur laquelle s'achève l'exposition. Duchamp y a travaillé une dizaine d'années avant de jeter l'éponge, en 1923. Il restera l'inventeur du "ready made", qui a fasciné, cinquante ans plus tard et le temps d'une longue génération, ce qu'on a appelé "art contemporain". Beaucoup se sont reconnus dans cette façon de décréter que l'art était dans l'arbitraire de la désignation et le regard du spectateur, dans l'idée plus que dans la réalisation.

L'histoire que, malgré les intentions des commissaires,



Le Grand Verre (La Mariée mise à nu par ses célibataires, même.) 1915 - 1923 / 1991 - 1992, 2ème version Huile sur feuille de plomb, fil de plomb, poussière et vernis sur plaques de verre brisées, plaques de verre, feuille d'aluminium, bois, acier

raconte l'exposition, est celle d'un formidable échec. Marcel Duchamp y apparaît, si on ose dire, nu lui-

même au bas de l'escalier, dans son combat perdu avec la peinture.

La peinture, il y entre jeune, dans le sillage de ses deux frères, le sculpteur Raymond Duchamp-Villon et le peintre Jacques Villon. On le voit tour à tour fauve et cubiste, ou un peu futuriste, sans génie, mais il a à peine plus de vingt ans, et se cherche. Le problème est qu'il ne se trouvera jamais.

Qu'il ait cherché à faire œuvre originale, après ses années d'apprentissage, l'exposition le montre. Mais elle montre aussi ce terrible mur de verre sur lequel Duchamp n'a cessé de buter. Trop intellectuel, trop enclin à l'ironie, qui souvent paralyse ? Après ce "chef-d'œuvre inconnu" inabouti, il n'y avait place que pour la facétie. Qu'un monde incertain a pris au sérieux, trop content de pouvoir y justifier ses insuffisances.

Jusqu'au 5 janvier

RENDEZ-VOUS

LE MAROC À PARIS

Le Maroc est doublement présent à Paris cet automne, à travers deux grandes expositions. Au Louvre, c'est le Maroc médiéval qui est présenté, en 300 œuvres racontant l'histoire d'un royaume à son apogée, entre le XI^e et le XV^e siècles. **(17 octobre au 19 janvier).**

À l'Institut du monde arabe, c'est le Maroc contemporain qui est à l'honneur. Un vaste regard pluridisciplinaire sur la création de plus de 80 artistes. Une grande exposition accompagnée d'une programmation de musique et de danse sur diverses scènes parisiennes. Et enfin des colloques et débats.

(15 octobre au 25 janvier).

UNE GALERIE PHOTO AU CENTRE POMPIDOU



Le Centre Pompidou va consacrer une galerie permanente à la photographie. La galerie sera située dans le forum, et en accès libre. L'exposition inaugurale, à partir du 5 novembre et jusqu'au 2 février, sera une rétrospective du surréaliste Jacques-André Boiffard.

Le musée national d'art moderne possède un fonds photographique de 40 000 épreuves et de plus de 60 000 négatifs.

LE LOUVRE REVOIT SON ACCUEIL

Le musée du Louvre va dépenser 53,5 millions d'euros pour revoir ses espaces d'accueil sous la pyramide. Au début des années 80, quand germa l'idée du Grand Louvre, le musée accueillait 2,5 millions de visiteurs. On conçut un projet pour 4,5 millions ; ils sont maintenant régulièrement plus de neuf millions, et on prévoit qu'ils seront douze millions dans dix ans. Les espaces d'accueil se révèlent sous-dimensionnés, et les foules qui se pressent désormais font sous la pyramide, lieu emblématique du Grand Louvre, un bruit quasi-insupportable tant

pour les visiteurs que pour les agents du musée. En outre, les visiteurs - 60% d'entre eux viennent pour la première fois - ont du mal à se repérer. Voilà pourquoi ont commencé pendant l'été des travaux de transformation des espaces d'accueil, travaux qui devraient s'achever en 2016.

Impossible de réduire le bruit sous la pyramide. Le dispositif d'accueil sera donc localisé en lisière de celle-ci, avec des comptoirs plus nombreux et plus confortables. La billetterie prendra la place occupée actuellement par la librairie, qui sera déplacée dans

l'allée qui conduit de la pyramide au Carrousel.

Par ailleurs, les postes de contrôles d'accès à l'entrée de la pyramide seront doublés, ce qui devrait réduire les files d'attente extérieures (jusqu'à quatre heures actuellement), et l'accès par la galerie Richelieu sera lui-même réaménagé. Le financement des travaux est assuré, principalement, par les revenus provenant du contrat relatif au Louvre Abu Dhabi. S'y joint, pour environ 10%, du mécénat.

Les travaux devraient être achevés en 2016.

LE FRESNOY EN LUMIÈRE

RENDEZ-VOUS

NIKI DE SAINT-PHALLE



Plongée dans une œuvre, et dans une personnalité. Le Grand-Palais offre à Niki de Saint-Phalle les clés de la compréhension d'une vie vouée à l'art comme expression d'une sensibilité extrême. Les œuvres sont admirablement scénographiées, et accompagnées de vidéos dans lesquelles l'artiste s'exprimait sur elle-même et sur son art.

Ce qui s'est imposé de Niki de Saint-Phalle dans le public, ce sont les formes colorées données à ses sculptures pour l'espace public, ou ses grandes nanas dont, distraitemment, on pourrait sourire. L'exposition ouvre les visiteurs à une réalité complexe, grimaçante, et très politique.

Jusqu'au 2 février
Grand Palais Paris

PROPOS D'EUROPE

La Fondation Hippocrène, qui œuvre sur l'Europe, organise depuis 2002 des expositions d'art contemporain dans ses locaux de la rue Mallet-Stevens à Paris. Cette année, elle a invité la fondation londonienne DRAF.

Jusqu'au 20 décembre
www.fondationhippocrene.eu

La grande réussite des expositions du Fresnoy, c'est qu'elles ne laissent jamais indifférent, qu'elles appellent, chaque fois, à un voyage qui joue avec les grands espaces et offre aux œuvres une mise en scène qui les sert sobrement et efficacement. C'est une fois de plus le cas pour cette ouverture sur la lumière qu'a composée Michel Nuridsany. On y croise, qui se font écho les uns les autres sans qu'aucun en souffre, Ange Leccia, Michel Blazy, Daniel Buren, Carsten Höller, Bertrand Lavier, Claude Lévêque, François Morellet et quelques autres.

L'exposition s'ouvre sur une mise en espace de deux œuvres qui se répondent : les très horizontales paires de chaussures en bronze d'Érik Dietman, éclairées d'une chandelle, et la très verticale vidéo de Pierre Huyghe où s'allument



et s'éteignent, comme jouant une partition, les fenêtres de tours de grands ensembles.

"J'avais envie de faire des expositions autour de la notion de formes sans formes (le miroir, l'ombre, et maintenant la lumière)", explique Michel

Nuridsany. Ce cycle achevé, il rêve maintenant, "dans une ville portuaire", d'une exposition consacrée à des sculptures liquides.

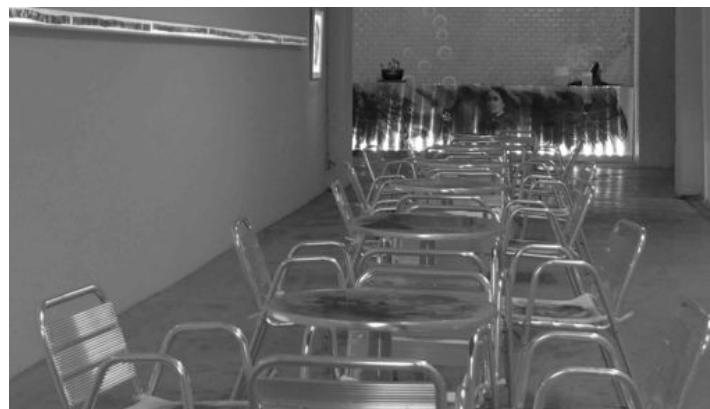
Lux, jusqu'au 4 janvier
Le Fresnoy Tourcoing
www.lefresnoy.net

REIMS, LA VIE EN BLEU

Douzième édition de "Expérience Pommery", et fin d'un cycle, assure Nathalie Vranken, qui porte l'idée et en assure la réalisation depuis le début. La prochaine édition devrait aller, confie-t-elle, vers le gigantesque...

"Expérience Pommery", c'est une exposition d'art contemporain qui utilise les possibilités extraordinaires des caves des champagnes Pommery, à Reims. Un dédale souterrain fait de plus d'ombres que de lumières, et que, pour la circonstance, des œuvres éclairent dans leur parcours. Il était de coutume que chaque édition ait son commissaire. Ce n'est plus le cas cette fois-ci, où se retrouvent les commissaires des éditions précédentes, et qui se situe entre rappel d'œuvres déjà exposées et œuvres nouvelles.

L'année rend hommage à la



couleur emblème de Pommery, le bleu. Le bleu donne son ambiance dès le hall d'entrée, savamment et méticuleusement investi par Felice Varini, et sur lequel a aussi travaillé, avec bonheur, Mathilde de l'Écotais (*ci-dessus*).

Dans les profondeurs, des œuvres de Joana Vasconcelos, Julien Salaud, Léa Barbazanges, Hicham Berrada, Laurent Grasso, Gérald Petit, Lionel

Estève, et du duo iranien Babak Alebrahim Dehkordi et Payman Baradi.

L'exposition est dans le circuit ordinaire des visites des caves. Ce qui permet à Pommery de se revendiquer, avec ses 130 000 visiteurs, parmi les expositions privées les plus fréquentées de France.

Jusqu'au 30 juin 2015

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES AIMENT LA FICTION TÉLÉVISÉE

**Le bilan 2013 révèle une progression sensible des aides.
Une progression portée par les séries.**

Les crédits investis par les collectivités territoriales françaises dans les fictions télévisées ont augmenté de 7% en 2013 par rapport à 2012, indique un document réalisé par l'Agence régionale pour le livre, l'image et la culture numérique en région Centre. 70% de ces crédits sont allés à des séries. La fiction télévisée a mobilisé 8,7 millions d'euros, soit 14,6% des crédits engagés par les collectivités territoriales au profit du cinéma et de l'audiovisuel.

Autres chiffres notables :

- 97,7% des crédits ont été accordés pour des aides à la production (tous genres confondus), et donc moins de 2,5% pour l'écriture-développement.
- 70% des crédits sont attribués à des séries, 30% à des œuvres unitaires. L'évolution est sensible depuis dix ans, passant d'une forte majorité en faveur des



Ainsi soient-ils, série vedette d'Arte, dont la saison 2 est projetée en ce mois d'octobre, soutenue par la Région Poitou-Charentes et le département de Charente-Maritime

œuvres unitaires à un équilibre entre les deux il y a deux ans, avant de basculer vers les séries.

- 26 collectivités ont participé au financement des fictions télévisées en 2013 : vingt Régions, cinq Départements et une Communauté Urbaine (Strasbourg). C'est une progression spectaculaire en dix ans : elles

n'étaient alors que dix, huit Régions et un Département.

Mais si les aides émanent désormais de presque toute la France, elles ont bénéficié, en 2013, pour 96% du montant total, à des sociétés franciliennes.

www.ciclic.fr

2013, UN BON CRU POUR LES VARIÉTÉS

2013 aura été une bonne année pour la diffusion des spectacles de variétés et de musiques actuelles, constate le Centre national des variétés (CNV) dans son bilan de l'année. Les recettes de billetterie ont augmenté de 13% pour atteindre un total de 723 millions d'euros, avec une augmentation de 9% (51 000 au total) du nombre de représentations totales. Les festivals ont représenté 20% de la fréquentation et 16% de la billetterie.

On relève une forte concentration géographique des représentations : l'Ile-de-France représente 50% des représentations payantes et 45% des recettes de billetterie.

La concentration se mesure aussi au niveau des lieux de spectacles, dont l'évolution est contrastée. Les dix premiers organisateurs de spectacles déclarants ont totalisé 37% des recettes, pour 4% du nombre total de représentations. Et "plus encore

que les festivals, ce sont les tournées et les gros événements qui ont tiré la fréquentation et les recettes de billetterie à la hausse", relève le CNV. Qui note aussi que "seuls les lieux de grande jauge (palais des congrès, parcs d'expositions, Zénith) connaissent une forte croissance". Pour les SMAC, 2013 a été une année de stabilité, pour la fréquentation comme pour le nombre de représentations et les recettes.

www.cnv.fr

RENDEZ-VOUS

MÉTAMORPHOSES DE LA CULTURE CONTEMPORAINE

À l'occasion de ses vingt-cinq ans, l'Observatoire des politiques culturelles organise les deuxièmes "Rencontres internationales de la recherche, de l'action et de la décision publique dans les arts et la culture". Une question générique : "les métamorphoses de la culture contemporaine", et quatre grands thèmes :

- Cultures numériques d'aujourd'hui et de demain
- Cultures de la participation et dynamiques d'expressivité
- La ville comme espace de production artistique et culturelle
- Devant les métamorphoses de la culture contemporaine : quels nouveaux modèles d'action et d'économie de la culture ?

**3 et 4 décembre
Villeurbanne TNP**

PARIS EN TOUTES LETTRES

Pour sa cinquième édition, le festival de littérature "Paris en toutes lettres" retrouve ses marques à la Maison de la Poésie, qui en assume la responsabilité depuis l'an dernier. Celle-ci sera le cœur des manifestations, qui essaieront aussi dans divers lieux du Marais. Une quinzaine de lieux en tout, une cinquantaine d'événements, qui marieront souvent texte et musique.

**14 au 23 novembre
www.maisondelapoésie.com**

CUISEAUX RÊVE DE CAPITALISER SUR SES PEINTRES CÉLÈBRES

RENDEZ-VOUS

CULTURE, TERRITOIRES
ET EUROPE

L'association *Les Rencontres* organise son III^{ème} "Campus Européen des territoires" à Lille et au Louvre-Lens sur le thème : "La Culture et les territoires pour sortir l'Europe de la crise? L'exemple de la Région Nord - Pas de Calais".

5 au 8 novembre Rens. :
rafael.mandujano@lesrencontres.eu
www.lesrencontres.eu

SALON DU PATRIMOINE

Transmission des entreprises, transmission des savoir-faire : c'est sur ce thème que se tiendra le prochain salon du patrimoine culturel, placé pour la première fois sous le patronage de l'UNESCO. Plus de 330 exposants, et plus de 20 000 visiteurs (ils étaient 22 000 l'an dernier) sont attendus.

6 au 9 novembre Paris
www.patrimoineculturel.com

MAISONS D'ÉCRIVAINS : LES REVUES EN QUESTIONS

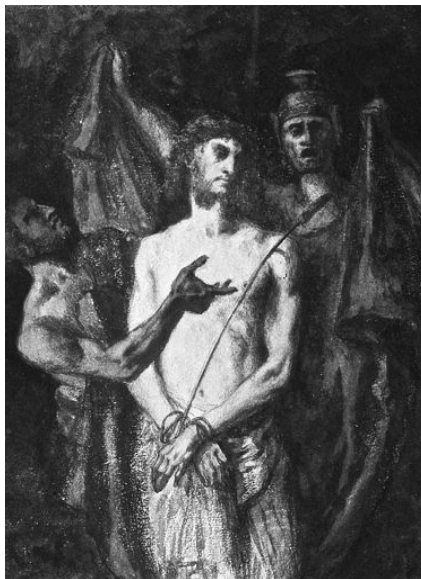
Les 13^{èmes} *Rencontres de Bourges*, organisées par la Fédération des Maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires, s'interrogeront sur les revues, publications, actes de colloques édités par les maisons d'écrivains. État des lieux, et questions sur ces publications à l'ère numérique, ainsi que sur leur apport à la connaissance de l'écrivain.

21 au 23 novembre
Bourges et Noirlac
www.litterature-lieux.com

Puvis de Chavannes, Vuillard : les gloires locales peuvent-elles servir le développement local ?

Cuiseaux, petite ville de Saône-et-Loire, au pied du Jura, a deux gloires, qui sont deux peintres : Vuillard y est né, elle fut l'un des berceaux de la famille de Puvis de Chavannes, qui y séjourna souvent. Comme la contrée est plutôt agréable et le centre historique de la ville assez pittoresque, l'idée est née chez les édiles que ce capital pouvait fructifier. Et voilà pourquoi Cuiseaux organisait, ce mois de septembre, sa deuxième "biennale peinture et sculpture". Et pourquoi est né le projet municipal de faire de Cuiseaux une nouvelle cité des peintres, en attirant des artistes en résidence, en proposant des ateliers d'artistes, en favorisant l'installation de galeries d'art, de lieux de formation, etc.

L'attrait de cette manifestation était une exposition d'aquarelles de Puvis de Chavannes. Et certes celle-



ci, qui abordait sous un angle peu connu l'œuvre du grand fresquiste, était intéressante. Mais pour le reste, le chemin à parcourir est encore long. Les œuvres présentées à la biennale étaient en décalage

profond avec les intentions affichées des organisateurs : si le niveau des prochaines biennales n'est pas relevé, c'est le crédit de l'ensemble du projet qui est affecté. Faire de Cuiseaux un pays des peintres exige plus de discernement dans le choix des œuvres présentées.

Puvis de Chavannes a laissé à côté de Cuiseaux, dans l'église de Champagnat, un beau "Christ au prétoire" (*ci-contre*). C'est aussi à côté de Cuiseaux, dans une demeure familiale, que se trouvent les premières fresques de l'artiste, réalisées pour la salle à manger à la demande de son frère. Hélas, ces œuvres, qui figurent dans les bonnes histoires de l'art, ne sont pas accessibles au public.

LA MAISON DE POÉSIE GAGNE CONTRE LA SACD

La SACD a perdu en appel son procès contre la Maison de poésie-Fondation Émile Blémont, qu'elle avait fait expulser, après un premier jugement, des locaux dont les deux parties se disaient les occupants légitimes, rue Ballu à Paris. Par un arrêt du 18 septembre 2014, la Cour d'appel de Paris « ordonne à la SACD de restituer à la fondation "la maison de poésie" les locaux litigieux » et « condamne la SACD au paiement des dépens de première instance ainsi qu'au paiement des dépens de l'appel ».

Ce jugement est l'épilogue d'une

longue affaire, qui a commencé il y a sept ans quand la SACD, à l'étroit dans ses locaux, a prétendu s'agrandir en récupérant ce qui restait à la Maison de poésie d'un legs ancien d'Émile Blémont. Un premier jugement, qui a surpris, a donné raison à la SACD. La Cour de cassation avait en revanche fait droit aux arguments de la Maison de poésie.

Pour cette dernière, la victoire est à la fois douce et amère. Elle déplore le gâchis de ces dernières années, "dont les dirigeants de la SACD sont entièrement responsables, et les auteurs et

compositeurs dramatiques adhérents complices, peut-être sans vraiment le savoir".

"Nous allons nous employer, dit encore la Maison de Poésie, à reconstruire tout ce que ces attaques impitoyables de la SACD ont détruit : le bon fonctionnement de notre Fondation, les publications de recueils, l'aide aux jeunes poètes, la recomposition de notre bibliothèque, les rencontres de poètes, les conférences et les débats, etc."

UN MOIS CULTUREL EN BREF

11 septembre

Confirmation d'une baisse de 3,5 milliards d'euros des dotations de l'État aux collectivités locales.

12 septembre

Au Festival de la Fiction de La Rochelle, la ministre de la culture estime que l'arrivée de Netflix est "une chance de développement pour nos sociétés de production et de renouvellement du secteur audiovisuel"

18 septembre

Armentières (Nord) inaugure son nouveau cinéma (cinq salles), financé par la Ville d'Armentières, la Ville de La Chapelle d'Armentières, l'État, la Région, le Département et Lille Métropole, qui ont investi 11,3 millions d'euros.

22 septembre

C'est la France qui sera l'invitée d'honneur de la Foire du livre de Francfort en 2017.

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS
Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin
Philippe Poirrier

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :
SPC SARL,
7, rue de l'Église
60790 MONTHERLANT
Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80
Courriel : policultures@orange.fr
www.policultures.fr

22 septembre

Remous autour du festival international d'art de Toulouse, qui devient biennal. Jean-Marc Bustamente, qui dirigeait les éditions 2013 et 2014, et qui préparait l'édition 2015, n'interviendra pas pour la prochaine édition, en 2016.

25 septembre

Le Comité de suivi de la réforme de l'intermittence s'impatiente: "toujours pas de réelle concertation", dénonce-t-il.

26 au 28 septembre

4ème Fête de la Gastronomie, qui compte, selon le Secrétariat d'État au commerce, plus de 9000 événements en France et à l'étranger.

27 septembre

Laurent Fabius inaugure les travaux

qui vont conduire à l'installation d'une librairie française à New-York, dans les bâtiments abritant les services culturels de l'Ambassade de France.

1er octobre

Manifestations d'impatience sur les perspectives de l'intermittence, alors que la mission Gille poursuit ses travaux. Des spectacles sont annulés.

2 octobre

A Florence, troisième Forum mondial de l'UNESCO sur la culture et les industries culturelles, sur le thème "la culture, moteur du développement durable".

6 octobre

Le verdict des experts de l'UNESCO est sans appel : l'épave présentée en mai dernier comme celle de la

Santa Maria ne peut pas être le navire de Christophe Colomb.

7 octobre

Jean-François Hébert est reconduit pour trois ans à la présidence du Château de Fontainebleau.

9 octobre

Le Prix Nobel de littérature est attribué à Patrick Modiano.

9 octobre

Emma Lavigne, conservatrice au musée national d'art moderne, est nommée directrice du Centre Pompidou Metz.

9 octobre

Catherine Morin-Desailly (Seine-Maritime) est élue présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat.

IMPRESSION, SOLEIL BRILLANT TOUJOURS

Parmi ses chefs-d'œuvres, le musée Marmottan possède un tableau illustrissime, "Impression, soleil levant" de Monet, l'œuvre qui, malgré elle, donna son nom à l'impressionnisme. Pour célébrer ses quatre-vingt ans, Marmottan a eu l'idée de construire une exposition autour du tableau en racontant son histoire, une histoire dont on ne savait pas tout. Place donc à l'anecdote : nous savons maintenant de source sûre que nous sommes bien au Havre en 1872, que le soleil se lève (ça changerait tout s'il se couchait !), et nous sommes à peu près convaincus que Monet avait peint la scène depuis sa chambre de l'hôtel de l'Amirauté. Avec cela, nous savons tout sauf, évidemment, l'essentiel... L'exposition raconte d'autres



histoires. Celle du sort du tableau, depuis son premier propriétaire, le collectionneur Ernest Hoschedé, jusqu'à son entrée dans les collections de Marmottan grâce à une donation en 1940 par la fille du deuxième propriétaire, Georges de Bellio. L'histoire aussi de ces années où le jeune Monet subit des influences heureuses (Boudin, Jongkind, et Turner qu'il découvre à Londres en 1870...)

Tout cela ne serait que cours

d'histoire sans le beau rassemblement d'œuvres qui nourrit ce cours, et qui font le plaisir de la visite : la petite aquarelle de Delacroix que possédait Monet et qui dont il dut sans doute tirer des leçons, un Courbet normand, dix autres Monet, et Sisley, Berthe Morisot, Pissarro, Renoir...

L'exposition est la deuxième de celles que le musée Marmottan avait organisées pour son 80^e anniversaire, la première ayant été un hommage aux collectionneurs. Un hommage consacré par le succès: le musée a accueilli, depuis le début de l'année, 330 000 visiteurs. Un record, se réjouit son directeur, Patrick de Carolis.

18 septembre au 18 janvier
2 rue Louis-Boilly Paris 16^e

LES ENJEUX DU PATRIMOINE

EN BREF

Le musée d'ethnologie de Genève rouvre le 31 octobre après quatre ans de travaux qui ont conduit à son extension, signée des architectes Marco Graber et Thomas Pulver.

Le Musée des Confluences, à Lyon, ouvrira le 20 décembre. Dans l'architecture spectaculaire de l'Autrichien Coop Himmelb(l)au, le musée traitera de sciences et d'ethnologie, d'histoire et de géographie. Il devrait organiser 4 à 6 expositions par an.



« **Henri de Toulouse-Lautrec. Les voies de la modernité** » est le thème d'une exposition organisée du 16 octobre au 25 janvier par le Bank Austria Kunstforum de Vienne à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la naissance du peintre.

Le mois du film documentaire sera accueilli, selon ses organisateurs, par plus de 2000 structures en France et dans le monde, qui projeteront en tout plus de 3000 films.

1er au 30 novembre
www.moisdudoc.com

Les JMF (Jeunesses Musicales de France) changent de nom et adoptent la "marque" *JM France*, qui souligne leur appartenance à un réseau international, *JM International*.

Une partie de la galerie de minéralogie du Museum, à Paris, rouvrira le 19 décembre après dix ans de fermeture pour travaux. L'exposition inaugurale permettra notamment de découvrir la collection de Roger Caillois.

ANDRIEUX Jean-Yves et CHEVALLIER Fabienne (dir.), Le patrimoine monumental. Sources, objets et représentations, Rennes, PUR, 2014, 537 pages, 32 Euros

POTIN Yan et HOTTIN Christian, Le patrimoine. Pourquoi, comment, jusqu'où ? La Documentation photographique, 2014, n°8099, 64 pages, 11, 50 Euros.

Le patrimoine en France 2014. Connaissance des Arts, septembre 2014. Hors série. 10 Euros.

Le 21 septembre dernier, Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, s'est publiquement réjoui du succès du Monastère royal de Brou au concours du « Monument préféré des Français », organisé par France Télévisions à l'occasion des

Journées européennes du patrimoine 2014. « Les Français aiment leur patrimoine ! » : tel est le titre du communiqué de presse du Ministère de la culture, actant les 12 millions de Français ayant participé à ces journées.

La très large appropriation des thématiques patrimoniales confirme l'impact des politiques publiques menées par l'Etat et les collectivités locales. L'école joue aussi un rôle majeur, et la belle livraison de la *Documentation photographique* offre aux enseignants un outil pédagogique de qualité.

La presse spécialisée n'est pas en reste : *Connaissance des Arts* décline dans un hors série une géographie de quelques sites emblématiques et revient, à l'heure de l'anniversaire de sa naissance, sur la trajectoire emblématique de

l'architecte Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879).

Depuis quelques années, le patrimoine est également un objet fortement investi par les sciences sociales. Les historiens de l'art Jean-Yves Andrieux et Fabienne Chevallier publient un véritable manuel qui a notamment le mérite de proposer une histoire longue du patrimoine. Suivre la destinée du « patrimoine monumental », ainsi que les discours et les pratiques qu'il suscite, c'est traverser et questionner l'histoire culturelle de la France. L'ouvrage, riche et dense, tout en restant facilement accessible, se termine par une analyse du rôle de l'Unesco, et permet de mettre en perspective la « mondialisation » de la culture.

Philippe Poirrier

NOUVEAU DÉPART POUR LE MUSÉE PICASSO

Fermé depuis cinq ans, le Musée Picasso Paris ouvre le 25 octobre, après des travaux qui ont permis principalement de tripler les espaces publics et d'assurer une présentation plus complète de la plus importante collection d'œuvres de Picasso au monde (5000 œuvres, dont 297 peintures et 368 sculptures).

L'exposition inaugurale, conçue par la présidente sortante Anne Baldassari, présentera, sur la totalité des espaces, 400 œuvres jusqu'au printemps 2015. Elle porte un regard sur l'ensemble de la production de Picasso, de ses années barcelonaises à sa mort en 1973. Elle montre aussi des œuvres d'artistes que Picasso avait achetés: Corot, Degas, Renoir, Cézanne, Matisse, Miro, Modigliani, Douanier Rousseau...

Après le printemps, l'accrochage, indique le nouveau Président du



musée, Laurent Le Bon, sera renouvelé par tranches. Le musée Picasso sera aussi présent "hors les murs", avec notamment, à l'automne 2015, une exposition "Picasso et l'art contemporain" au Grand Palais.

Les travaux de rénovation ont coûté 43 millions, dont 19 ont été apportés par le ministère de la culture et 32 autofinancés, grâce notamment à une active politique de location d'œuvres à l'étranger pendant la durée des travaux.

Le musée a reçu 12 millions de visiteurs entre son ouverture en 1985 et sa fermeture en 2009. Il espère en attirer 715 000 l'an prochain. Son budget de fonctionnement prévisionnel est sur la base d'une subvention de 4,9 millions du ministère de la culture, de 1,6 million de recettes de billetterie, et de 0,5 million d'autres ressources propres. Architecte de la rénovation : Jean-François Bodin.